L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 5 MARS 1890.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE.

CENT habiles couturières pour faire du linge de dessous pour dames. De l'emploi toute l'année pour les plus compétentes. Rosth & Lehman, 171 sud Remparts. 17jan—

A LOUER.

GROCERIE, avec comptoirs et étagères. S'adresser coin Lapeyrouse et Rocheblave. 28 fév—7f

A VENDRE.

1500 Sacs de son de riz, par R. Duboval, St-Louis Rice Mill, 8 à 14 rue St-Louis. 23 fév—8f

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 13me jour de janvier 1890, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les mots et chiffres comme suit, à savoir—

Interdiction de Henry J. Francke—No 28,181—Division D.—Cette affaire a été jugée aujourd'hui. Jno. F. C. Waldo, avocat pour le plaignant, E. N. Whittemore, avocat pour le défendeur. Après avoir entendu les plaidoiries, les témoignages et les avocats, et pour les raisons verbalement assignées par la Cour et la loi et les témoignages étant en faveur du pétitionnaire;

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement déclarant le dit Henry J Francke aliéné et d'être incapable de prendre soin de sa personne et de sa propriété et que conséquemment il soit et est par le présent interdit pour toutes fins et moyens. Il est de plus ordonné et décrété que les honoraires des médecins E. T. Shepard et S. R. Olliphant, experts médicaux, soient fixés à vingt-cinq dollars chaque et que les honoraires de E. N. Whittemore, avocat du défendeur, soient fixés à trente-cinq dollars et que les dits honoraires soient taxés comme frais dans cette affaire et que tous les frais soient payés par le défendeur.

Jugement rendu le 13 janvier 1890.
Jugement signé le 17 janvier 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En témoignage duquel j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 29me jour du mois de janvier en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.
31 janv—fév14—mars 1er

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Zachary Taylor Heap.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,431—Division C—Attendu que James M. Heap a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Zachary Taylor Heap, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 mars—5 9 14

Succession de John Barbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 27,634—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mary A. Barbé, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 fév—27—mars 4 8

Succession de Ann Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,380.—Division A.—Attendu que William D. Ryan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Ann Ryan, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 fév—28—mars 5 9

Succession de George W. Wheat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,596—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Kate Wheat, tutrice, et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 fév—28—mars 5 9

Succession de Solomon Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,420—Division A.—Attendu que John B. Viuet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Solomon Weiss, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1er mars—1 5 9

Succession de Spicer Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,140—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par William C. Harrison, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 fév—26—mars 4 7

Succession de Joseph A. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,386—Division A—Attendu que Mme Angeline Pagaud a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph A. Pagaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 fév—27—mars 4 8

Succession de R. H. Bayley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1434—Division C—Attendu que John B. Viuet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu R. H. Bayley, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 fév—27—mars 4 8

AVIS AUX CREANCIERS

Charles Desforges vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,890.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John R. Placton syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 fév 25—mars 1 6

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — No 29,164—Division A—John B. Lallande vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de l'insolvable John B. Lallande soit acceptée, qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant Andrew Hero, Jr. notaire, le LUNDI 3 mars 1890, à 11 heures A. M., au No 17 Commercial Place, en cette ville, pour élire un syndic, voter sur la décharge ainsi que pour agir sur l'actif rendu et la conduite des affaires comme [illegible] dans leur recommandation à la cour, que D. B. H. Chaffe avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et la propriété de l'insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
28 fév—3f au 3 mars

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Milton H. Duncan vs ses créanciers—No 29,228—Division B.—Ordre—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Milton H. Duncan soit, et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire, en son étude, au No 170 rue Commune en cette ville, le LUNDI 10me jour de mars, 1890, à 11 heures A. M., aux fins que le pétitionnaire puisse leur présenter un rapport de ses affaires et de voter sur son application pour sa décharge et de voter pour un syndic, et sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens soient suspendues. Et que Jos. Brewer, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 4 février 1890.
Signé: FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
5 fév—5 21—10 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,361—Division B.—Wm Schreiber vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Wm Schreiber soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, notaire, en cette ville, à son bureau, No 49 rue du Camp, SAMEDI, le 8me jour de mars 1890, à 11 heures A. M., aux fins de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter pour ou contre l'application du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 21 février 1890.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
22 février—26 28—6 mars

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

LA L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires

Grand Tirage Mensuel,
A
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 11 MARS 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,....	100,000
1 Lot de..	50,000,....	50,000
1 Lot de..	25,000,....	25,000
2 Lots de..	10,000,....	20,000
5 Lots de..	5,000,....	25,000
25 Lots de..	1,000,....	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300	60,000
500 Lots de..	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...	$500, soit......	$50,000
100 Lots de..	$300, ...	30,000
100 Lots de.	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit......	$99,900
999 Lots de $100,	......	99,900
3,134 Lots se montant à....		$1,054,800

On demande des agents partout.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits [illegible] sont reconnus par les [illegible]; donc, [illegible] contrefaçons et des plans anonymes.

Un dollar est le prix de la plus petite fraction d'un billet émis [illegible]

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
ET
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an....	$12 00
Six mois....	6 00
Trois mois....	3 00
Un mois....	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....	$3 00
Six mois....	1 50
Quatre mois....	1 00
Un mois....	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:
73......CHARTRES......73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété améliorée connue comme les Nos 47 et 49 rue Palmyre entre Roman et Prieur.

J. H. Mitchell vs Mme M. H. Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,280—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Commune, Palmyre, Roman et Prieur, connu comme le carré No vingt-huit; le dit terrain faisant partie de la terre désignée par les Nos six et sept, et mesurant trente-huit pieds de façade rue Palmyre sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage double portant les numéros municipaux 47 et 49 de la rue Palmyre, et avec tous les droits, passages et avantages qui s'y trouvent ou qui en quelque sorte y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de M. J. Cunningham, par acte pardevant B. Rouen, notaire, le 4 février 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 fév—24—3 10 17 24 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée Avenue St Charles, entre les rues Général Taylor et Peniston, dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Pitt

Mme Margaret McClendon, administratrice vs James L. Bradford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,898—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 du carré d'ilet numéro vingt-trois borné par les rues Général Taylor, Pitt, Peniston et St-Charles, s'étendant sur ce carré de la rue St-Charles à la rue Pitt. Le terrain No 1 forme le coin des rues St Charles et Peniston et celui des rues Pitt et Peniston et mesure vingt neuf pieds un pouce et quatre lignes de façade rue St Charles, sur une profondeur et façade rue Peniston de cent quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et deux lignes, et une profondeur du côté opposé le divisant du terrain No 2, de cent quatre-vingt six pieds avec une façade sur la dite rue Pitt de trente pieds. Le terrain No 2 mesure trente pieds de façade rue St Charles et une façade semblable de trente pieds rue Pitt, et une profondeur de cent quatre-vingt six pieds du côté de la ligne le séparant du terrain No 1, et une profondeur de cent quatre-vingt huit pieds du côté opposé de la ligne le séparant du terrain No 3. Les terrains 3 et 4 mesurent chacun trente pieds six pouces de façade rue St-Charles; la même façade rue Pitt, sur une profondeur de cent quatre-vingt-huit pieds, six pouces, cinq lignes sur la ligne du terrain No 2 sur une profondeur de cent quatre-vingt-treize pieds sept pouces et sept lignes sur la limite du terrain No 5.

Les terrains 1 et 2 acquis par le défendeur de Amos Beckwith par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 14 mars 1877. Les terrains 3 et 4 acquis par le défendeur de Benjamin Campbell et autres par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 16 août 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—mars 3,10,17,24,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Première et Liberté, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Deuxième et St-George.

Geo. A. Koeppe vs. Mme Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,084 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, St André maintenant Liberté et St-George, désigné comme lot No Dix huit sur un plan par Ferguson architecte, daté le 7 janvier 1856 et déposé au bureau de J. F. Coffey, notaire, comme plan No 34; le dit lot forme le coin des rues Première et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 1er juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 fév.—3, 10, 17, 24, mars 3, 8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Third District Building Association vs Benjamin F. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,262—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, qui y appartiennent ou en quelque sorte font partie de la propriété, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale (ou Casacalvo), François, Union et Dauphine (ou Grands Hommes) désigné par la lettre "C" sur un plan de A. de Armas, député voyer de la ville, le 20 janvier 1882, une copie duquel est annexée à cet acte passé pardevant O. Villere notaire en date du 20 mars 1882, lequel terrain mesure vingt un pieds huit pouces de façade rue Royale sur cent vingt-huit pieds six pouces de profondeur.

Acquis par le défendeur de la demanderesse par acte pardevant André H. Wilson, notaire, le 25 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars 5 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le shérif d'une des plus belles propriétés de choix offerte cette saison

Vente de la propriété améliorée de valeur formant l'encoignure N. W. des rues St-Charles et Jackson; maintenant et depuis nombre d'années occupée par Chas Ballejo comme une grocerie de première classe et comme résidence.

Leopold Weil vs Mme Vve Delphine Philips et A. V. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 29,139—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes qui y appartiennent et en font partie en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Charles, Jackson, Carondelet et Joséphine, désignés par les numéros un, deux, trois et formant une portion de terre mesurant quatre vingt quinze pieds onze pouces de façade rue ou avenue St Charles sur cent-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Jackson, la même profondeur sur la ligne qui le divise du terrain numéro quatre; quatre vingt-cinq pieds onze pouces sur la limite inférieure;

—AUSSI:—

Un terrain situé dans les mêmes district et carré, désigné par le numéro vingt-deux, mesurant vingt-sept pieds dix pouces et six lignes de façade rue Jackson, sur une profondeur de cent trente pieds; et vingt-sept pieds dix pouces et six lignes à l'arrière.

Etant la même propriété qui fut acquise par feu Philip T Philips, en l'achetant des successions de Alex. Philips et Rosina Philips, par acte exécuté pardevant John F. Coffey, notaire, le 7 juillet 1877, enregistré au bureau des Transferts, livre 110, fol. 192.

Et étant la même propriété que les deux défendeurs ont achetée de la succession de Philip T. Philips, No —— du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, conformément à un jugement les mettant en possession le 30 octobre 1888; enregistré au bureau des Transferts, livre 128, folio 533.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 fév—5 12 19 26—5 8 mars

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil d'une propriété améliorée de choix, connue comme le No. 270, rue Thalie, entre Baronne et Dryades.

Samuel Weil vs. Ferdinand Caspar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,138.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Thalie, Dryades et Melpomène, désigné par le No dix, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 16 mars 1848, déposé au bureau de J. R. Beard, ex-notaire public en cette ville, comme plan No 32; le dit lot mesure, en mesure américaine, d'après le dit plan, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Thalie, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant. Les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre portent le numéro municipal 270 rue Thalie.

Etant la même propriété acquise par le défendeur par achat de la veuve et les héritiers de John Newell, d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire public, en cette ville le 27 février 1879.

Titre enregistré au Bureau des Aliénations dans le Livre 110, folio 799.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rue Troisième, entre Claiborne et Willow, anciennement Martin, la rue en arrière étant la rue Quatrième.

Eureka Homestead Société vs M. et Mme Christian H. Painter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,760—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet désigné par le No municipal 463, anciennement le carré No 43, borné par les rues Troisième, Quatrième, Claiborne et Willow (ci-devant Martin); le dit terrain est désigné par le No 5 et mesure vingt-neuf pieds de façade rue Troisième, sur cent vingt-sept de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté de la rue Claiborne, par le terrain No 4, actuellement ou anciennement possédé par la Commercial Homestead Association, et du côté de la rue Willow, par le terrain No 6, actuellement ou anciennement possédé par Elias H. Chisolm; le tout selon un plan dressé par A. de Young, en date du 1er février 1884 et déposé en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville.

Acquis par Mme Christian H. Painter, par achat, de la défenderesse, par acte pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 22 décembre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mars—3 10 17 24 31—5 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du sixième district.

Mme Sarah Blessey vs Frederick W. Blessey.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 28,815—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 avril 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Trois terrains, etc., dans le sixième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Prytanée, Perrier, Austerlitz et Constantinople, désignés comme les terrains 1, 2, 3, lesquels se touchent et mesurent, chacun, [illegible] pieds de façade rue Prytanée sur cent de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mars—3 10 17 24 31—5 avril

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

Etat de la Louisiane vs Samuel S. Cunig et Nicholas Arthurs.

Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,570.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Criminelle de District, Section B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Dix-neuf certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Alexandre, St-Claude et Mathilde, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf de l'ilet numéro trois cent quarante huit, sur un plan de Louis H. Pilié, daté le 10 novembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
GAB. VILLERE, Shérif Criminel.
31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8

L'Etat de la Louisiane vs Benito Angledo et Jno. P. Guinand.

Cour Criminelle de District Paroisse d'Orléans—No 13,006.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District, Section A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson mesurant cinquante un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur de deux cent dix pieds entre lignes parallèles; la dite portion de terre est bornée sur le côté vers la rue Johnson par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à W. C. Griffen et autres propriétaires ou succession de H. Griffen, et sur le côté vers la rue Prieur par une portion de terre appartenant à la dite succession et est composée de numéros dix neuf et une portion des lots dix-sept, dix-huit, treize, douze, huit et sept, dans la même trente-sept, d'après un plan de A. Hédin, daté le 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
GAB. VILLERE, Shérif Criminel.
31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8

PAR LE CONSTABLE.

City of New Orleans vs Lucien LeBrun.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans —No 12.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale entre Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville, le MARDI 11me jour de mars 1890 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tables rondes et carrées, chaises perforées, petite glacière, faïence, verrerie, pendule de bureau, tableaux, chandeliers en cuivre, nappes, etc., etc. Aussi au No 118 rue Dauphine, entre Royale et Bourbon, un grand 'Iron Mangle' et une grande glacière, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
25 fév—25—5 11mars

ASSURANCES.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau: No 49 rue du Camp.

QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889:

Primes reçues pour risques d'incendie....		$86,007 46
Ajoutée: primes non expirées pour 1887.	$21,907 61	
Sauvetage et profits et pertes....	1,689 29—	23,596 90
		$109,604 36
A déduire:		
Pertes par les incendies....	$53,364 13	
Réassurances....	7,509 40	
Primes remboursées.	5,709 69	
Commission et courtage....	3,346 29	
Dépenses, générales, moins escompte et intérêt....	16,156 49	86,076 00
		$43,528 36
Réservé pour pertes non ajustées.		925 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889....		7,436 70
Intérêt et dividendes déclarés ce jour....		11,332 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889....		20,006 67
Au fonds de réserve....		3,777 45
		$43,528 36

ACTIF.

Billets d'actions pour capital......	$1,953 05
Prêts sur dépôts de titres (collatérals) et hypothèques....	166,287 02
Billets à recevoir....	2,040 93
Propriétés foncières....	15,800 [illegible]
Argent en banque et comptant....	47,0[illegible]7 01
Primes en cours de collection....	42,722 54
Meubles de bureau et accessoires.	4,90[illegible] 58
	$279,929 0[illegible]

PASSIF.

Capital-actions....	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues ..	925 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889....	20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus....	108,997 36
	$279,929 03

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 23e jour de janvier 1890
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier, 1890.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST,	PETER BLAISE,
T. PRUDHOMME,	JNO. FITZPATRICK,
O. TAYLOR GAUCHE,	A. H. SIEWARD,
[illegible]	A. H. ISAACSON,
JACOB SCHOEN,	H. [illegible]
I. N. MARKS,	E. H. [illegible]
[illegible]	W. MARKS,
OTTO THOMAN,	F. [illegible]
A. A. MAGINNIS,	GEO. [illegible]

26 janv—tous les Dim—1 mois

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Avantageusement situés.

Propriétés améliorées et vacantes dans le Deuxième, Troisième et Sixième Districts.

No 361 rue Bourbon, entre Hôpital et Ursulines, une élégante résidence en briques, se louant $30 par mois.

Rue Chestnut, entre l'avenue Napoléon et Iéna, joli cottage élevé retiré de la rue, avec de grands terrains, se louant $20 par mois.

Terrains vacants rue Douane, Promenade Carondelet, rue Derbigny et l'avenue Hagan.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 2 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs les propriétés ci-dessus. Voir les plans à la Bourse:

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, datés du jour de vente, portant hypothèque spéciale avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de ventes. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1890 en outre du prix de l'adjudication et devant déposer 10 pour cent du montant de l'adjudication avec les encanteurs pour lier la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 fév—22 23—1er mars à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Victoire Tio, veuve de Dorestan Brustié.

No 28,985.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 2 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1890, pour le compte de la dite succession:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme le No 1 dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Johnson et Galvez, mesurant 18 pieds 11 pouces de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 78 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Johnson, et formant l'encoignure.

Conditions—Comptant à l'adjudication.
Acte de vente pardevant Anatole A. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 fév—8 15 22—mars 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

No 402 rue des Remparts, entre Bagatelle et St-Antoine—Un cottage en bois à un étage.

Succession de Frederick Gast.

No 26,348—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Remparts, Union, Français et St-Claude, mesurant 30 pieds de façade rue des Remparts, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent, une maison double à deux étages, couverte en ardoises, connue par les Nos 451 et 453 rue des Remparts.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bagatelle et St Antoine mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison en bois contenant 4 chambres et 2 cabinets avec une maison à deux étages dans le fond contenant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour pavée en briques, porte cochère, etc., connu par le No 402 rue des Remparts.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant les taxes de 1890 en sus du prix de la vente.

Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 fév—22—mars 1 8 15 22 29

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix Améliorées dans les Premier et Quatrième Districts.

Nos 273 et 275 rue Lafayette et No 1071 rue Tchoupitoulas.

In re. D'Amico, Sidotti & Lewis vs leurs Créanciers.

No 28,037—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI 29 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1. Le grand cottage en bois à un étage avec mansarde couvert en ardoises et bâtisses à deux étages dans le fond, Nos 273 et 275 rue Lafayette, entre les rues Poydras St Pierre (maintenant Franklin) et St Paul (maintenant Liberté), retiré de la rue et arrangé comme maison double et contenant 8 chambres avec galerie sur le devant [illegible] dans le fond, 2 citernes, hangar, chambres dans la cour, etc. Le terrain est grand, ayant 42 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Lafayette sur 170 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur [illegible]. Cette propriété rapporte maintenant $40 par an.

2. Le joli cottage simple en bois et couvert en ardoises portant le No 1071 rue Tchoupitoulas, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano [illegible]. Le lot mesure 16 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 93 pieds de profondeur. Loué à raison de $10 par mois. En bonnes conditions et près de l'élévateur, du ferry bac et des fabriques [illegible]. Face à la propriété le pavage est en pierres carrées et il y a une double ligne de chemin de fer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs paieront les taxes de 1890 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant.

Les actes de vente pardevant E. J. Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 fév—22 mars 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau, Fond de Marchandises, Installations, Coffre-fort en fer et propriétés mobilières, Actions de corporations, etc.

In re. D'Amico, Sidotti & Lewis vs Leurs créanciers.

No 28,307—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS. GEORGE G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—JEUDI, 6 mars 1890, à 11 heures du matin, au local No 31 rue Poydras, coin Front il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 21 février 1890, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1. Tout le fonds de marchandises, meubles de bureau, installations et propriétés mobilières.
2. Une action du fonds capital du L'Italo-Américane Company.
3. Une action du fonds capital du John Zuenca Fruit Company; le tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
22 fév—22—mars 1 5.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence attrayante et bien située.

Vastes terrains et environs de choix.

Encoignure de l'avenue Washington et de la rue Carondelet.

In re. George E. Foster vs. John F. Foster et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,847.

Pour effectuer un partage.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friederichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu positivement à l'encan, par ordre de justice, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A. pour la paroisse d'Orléans, rendu le 10 février 1890 et signé le 14 février 1890, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence confortable à deux étages, en bois, bien située et avec vastes terrains, No 250 avenue Washington, encoignure de la rue Carondelet; l'ilet borné par l'avenue St Charles et la rue Conery; retirée de la banquette, ayant de la gaz et confortables galeries sur le devant et sur les côtés, double salons, salle à manger, cabinet à provision, dépenses et chambres pour domestiques, une cuisine au rez de chaussée, et 4 grandes chambres à coucher, chambres à bain, lieux d'aisance, etc., au premier; deux citernes, hangar à bois et à charbon etc. Les terrains sont très vastes, mesurant 90 pieds de face à l'avenue Washington, sur 117 pieds et 6 pouces, de profondeur et de face à la rue Carondelet et entre lignes parallèles, solidement pavé, et arrangés en gazon, et magnifiquement ombragés, avec des pacaniers, magnolias, orangers, figuiers, pruniers japonais, et autres arbres en rapport, et ornés de plantes et fleurs rares. Les avenues Washington et St-Charles sont admirablement pavées et élégamment améliorées. On ne peut trouver un site plus désirable comme résidence. Il y a amplement de terrain pour des améliorations additionnelles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 fév—15 22—mars 1 8 15 22

E. GARDES, PRESIDENT. W. W. GIRAULT, CAISSIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend du change, au compte ou payé des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
16 juil—1an—dim. mard. vend

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

Propriété Améliorée de Choix

RUE GRAVIER, PRÈS CLAIBORNE.

In re Mme Margaret Pickett, veuve de Daniel Driscoll, vs A. D. Driscoll et als.

No 26,953—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1890 et signé le 17 janvier 1890 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 26,953, dans l'affaire de Mme Margaret Pickett, veuve de Daniel Driscoll, vs A. D. Driscoll et als, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Claiborne et Magnolia, désigné par le No 6 sur un plan dressé par C. A. Hédin, ingénieur civil, conformément au dit plan le lot mesure 28 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de 136 pieds 2 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No 365 de la rue Gravier et consistent en une jolie et confortable résidence en bois subdivisée en deux étages, couverte en ardoises, avec galerie devant et de côté, une bonne maison en bois à un étage (2 chambres) dans le fond, 2 caves, la cour en partie pavée, etc., un bon placement d'argent, et commandera toujours un bon loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété portant intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, etc.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno. Bendernagel notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890.
8 fév—8 15 22—mars 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Propriété de choix du Deuxième District.

Résidence rue Royale.

A. Delvaille & fils et A. Delvaille et Emile J. Delvaille vs. leurs créanciers.

No 28,800—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 28,800, en date du 15 février 1890, dans l'affaire de A. Delvaille & fils et A. Delvaille et Emile J. Delvaille contre leurs créanciers, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui en dépend, située dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St-Philippe et Dumaine, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle et vaste maison de résidence en briques à deux étages et avec mansarde, portant le No 256 de la rue Royale. Cette splendide propriété est des plus confortablement subdivisée, ayant de grands et beaux salons, salle à manger richement décorée, manteau de cheminée en marbre blanc, etc. Aux étages supérieurs il y a des chambres à coucher grandes et bien aérées, cabinets, chambre à bain, etc., cour pavée et tout à fait une des maisons de résidence des mieux choisies du Deuxième District.

Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 fév—16 22—1 8 15 22 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans Premier District, près du Marché Claiborne.

Succession de George Bairnsfather.

No 27,526—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 janvier 1890, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Claiborne, Gravier et Willow ou St Adeline, désigné par le No 5, sur le plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 21 octobre 1867, déposé en l'étude de M. Augustin, notaire et mesurant 27 pieds 2 pouces et 7 lignes de façade à la rue Commune, sur une profondeur de 1[illegible]0 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le No 372 rue Commune et consistent en une maison à deux étages, en bois, jolie et bien bâtie subdivisée et occupée par une pharmacie et tenue par Henry Grell.

Les améliorations du fond sont une grande bâtisse à deux étages subdivisée comme résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le restant à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur en billets portant intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec hypothèque, assurances et les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
1er fév—1er 8 15 22—mars 1er 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR OPÉRER UN PARTAGE,

Les maisons de résidence,

double, de choix, en bois et à deux étages, 102 et 104 rue Félicité.

In re Mme Marie Harvey vs. Harry Harvey et als.

Nos 20,017 et 19,529 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR MACON PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles en vertu d'un jugement rendu le 12 juin 1889 et signé le 21 juin 1889, par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division "E", il sera vendu à l'encan, pour opérer un partage, la propriété suivante:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'ilet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Laurel et Annunciation, mesurant, dans le quatrième district, 86 pieds de façade rue Félicité, sur 161 pieds 3 pouces; plus ou moins, sur la ligne la plus rapprochée de la rue Annunciation, et 160 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Laurel, le tout, plus ou moins, formé par les terrains No 12 et d'une portion du terrain 13 étant 8 pieds du terrain contigu No 12 et une partie des terrains Nos 7 et 8 comme c'est indiqué sur un plan annexé à un acte [illegible] passé pardevant A. Boudousquié, notaire, le 5 mai 1855. Les améliorations consistent en une vaste maison de résidence double, en bois, connue et bien construite, désignée par les Nos 102 et 104 rue Félicité.

Condition de la vente.—Un tiers comptant et le reste payable à crédit en un et deux ans, en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final. Les billets seront divisés en coupons à la convenance des parties intéressées. Les améliorations devront être assurées aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance transférée au vendeur, etc.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bernard Titche, notaire.
Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
1 fév—1 8 15 22—1 8 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Actions de valeur à l'encan.

A. Delvaille & Son et A. Delvaille et Emile J. Delvaille vs leurs créanciers.

No 28,800—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS — Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E. Dossier No 28,800, en date du 15 février 1890, il sera vendu à l'encan, les actions de valeur qui suivent, à savoir:

Deux actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange.

Cent vingt-cinq actions du fonds capital du Burra Burra Mining Company du Tennessee.

Soixante-deux actions du fonds capital du New Orleans Elevated Railway Company.

Une action du World's Industrial and Cotton Centennial Exposition.

Conditions—Comptant avant le transfert.
16 fév—16 22 28—mars 1er

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

COMMENT!

Ne savez-vous pas que le remède qui guérit la teigne, composé par J. Grossman ne renferme que des substances végétales indigènes. Il nettoie le cuir chevelu, embellit les cheveux et les empêche de tomber.

C'est un excellent tonique et un parfait préventif contre la calvitie.

$1.00 seulement le flacon. En vente dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins de variétés de la ville.

Dépôt, 196 1/2 rue du Canal,
9 fév—1an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District,

L'ancienne villa rue Laurel, entre les rues Robert et Upperline.

Une maison de résidence en bois, rue des Ursulines, entre Villeré et Robertson.

Succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars.

Dossier No 27,778—Pour effectuer un partage.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" rendu le 15me jour de janvier 1890, et signé le 21me jour de janvier 1890, Dossier No 27,778, dans l'affaire de la succession de Euphémie Blache, veuve de Paul Villars, tous deux décédés et de Mlle Villars, épouse de F. A. Stinson vs Nellie Villars, pour un partage, en vertu aussi d'un autre ordre de la même honorable Cour dans la même affaire daté du 10 février 1890, dans l'intérêt de Nellie Villars, sous interdit, il sera vendu à l'enchère publique:

DANS LE SIXIÈME DISTRICT.

1° **Une portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Robert et Upperline, désignée par la lettre A, et mesure 120 pieds de façade rue Laurel sur une profondeur de 200 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de la propriété Villars, une maison de résidence en bois, commode, ayant de grandes galeries sur la façade et les côtés. La maison a 12 ou 15 chambres en tout, le tout en bon état; citerne, auvent, etc.; un beau verger et jardin, arbres donnant de l'ombre, etc.

DEUXIÈME DISTRICT.

2° **Un terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St-Philippe et Ursulines, mesurant environ 23 pieds de façade rue des Ursulines sur une profondeur d'environ 80 pieds entre lignes parallèles; et de là, une autre profondeur de 20 pieds s'étendant vers un point, plus ou moins, d'après un plan que l'on verra sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent en une maison de résidence en bois ayant une galerie sur le côté, 2 chambres, cabinet, citerne etc. etc.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10/100 payable comptant sur les lieux, les acquéreurs assumant les taxes de 1890 en sus de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 fév—16 23—mars 1 8 15 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante résidence en briques de feu capitaine Jesse K. Bell,

Au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Vente par ordre de la Cour.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "A," en date du 10 février 1890. Dossier No 28,094, pour le compte de la succession de Jesse K. Bell, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 2[illegible] borné par l'avenue St Charles et les rues Quatrième, Prytanée et Washington. Le dit terrain mesure 60 pieds de face à l'avenue St Charles sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de 128 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine, conformément à un plan qui peut être vu à la Bourse d'Encan.

Les améliorations consistent d'une élégante résidence en brique à quatre étages, achevée élégamment et avec soin et décorée à l'intérieur, et subdivisée pour l'accommodation d'une grande famille avec tous les conforts et avantages modernes, installations de bain, miroirs, installations de gaz, etc., partout, le tout en bon ordre et en bonne condition. Il y a une remise et écurie en briques à deux étages, avec tous les accessoires voulus et convenables, terrasse [illegible] sur le côté et en arrière [illegible] jardins, arbres fruitiers et autres, citerne, etc. Le tout loué à bail jusqu'au 1er avril 1890 à M. Albert K. Shattuck, au prix nominal de $175 par mois.

Le local peut être visité avec une carte des encanteurs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, d'hypothèque, etc. L'acquéreur assumant les taxes de 1890 en outre de son enchère, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 fév—16 23—mars 2 9 16 23

A CARROLLTON.

Un joli cottage en bois avec quatre lots de terre.

Coin des rues Troisième et Burdette.

Succession de Catharine Dillon, décédée.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 3 février 1890, Dossier No 28 796, pour compte de la succession de Catharine Dillon, décédée, il sera vendu à l'encan—

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville (Carrollton) dans l'ilet No 123, borné par les rues Burdette, Adams, Troisième et Zimple, qui sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, et contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot No 1 formant le coin des rues Burdette et Troisième.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, connu comme le No 131 rue Burdette, ayant 4 chambres, 2 chambres dans la cour, la maison est bien tapissée, la cour pavée, à des fleurs et arbres fruitiers, citernes, etc.

Termes et conditions—Comptant en passant le titre, 10 0/0 payé comptant sur les lieux. L'acquéreur assumant les taxes de 1890 en sus de son adjudication.

Acte de vente pardevant Hewes T. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 fév—6 9 16 23—2 8 mars

PAR J. V. GOURDAIN.

Propriété du Deuxième District Centralement située.

La maison de résidence avec devanture en briques, toiture en ardoises, portant le No municipal 146 de la rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne; et une autre maison-cottage en bois à l'arrière, dans la cour de laquelle il y a une douzaine de figuiers en rapport.

Egalement, un grand hangar rue Toulouse, qui peut être utile à un maquignon ou à un débitant de fruits, d'huîtres, de bois et de charbon ou de glace. La maison est en parfait état et est construite sur un terrain formant clé.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur, Bureau 87 rue Bienville.—SAMEDI 15 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Toulouse, Bourgogne, Remparts, St-Louis, et mesurant (30) trente pieds de façade rue Toulouse, sur une profondeur de (150) cent cinquante pieds, plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison de résidence simple ayant trois chambres, un cottage simple en bois à l'arrière, ayant deux chambres et une galerie, auvent sur la devanture rue Toulouse, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la portion à crédit, s'il y en a, de un an payable en billets garantis par lien du vendeur et hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, ainsi que toutes les autres clauses usuelles de sécurité, transfert de la police d'assurance et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux du montant de l'adjudication. Toutes les taxes seront payées jusqu'au 1er janvier 1890, celles de 1890 seront payées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 fév—1, 8, 15 mars.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Actions de la Compagnie de la Loterie du Mexique, et autres, à l'encan.

Succession de George M. Bayly.

No 28,563—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 8 mars 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté et signé le 21 février 1890, il sera vendu à l'encan, les actions ci-après décrites.

Vingt (20) actions du premier stock de la **Mexican International Improvement Company.**

Une (1) action de la New Orleans Rod and Gun Club. Condition comptant avant transfert.
22 fév—1 2 8 mars

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. C. Eyrich vs John P. Voivin, Jr.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 13,213 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville VENDREDI, 14me jour de mars 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, comme par inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
27 fév—27 mars 5 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques de valeur, No 53 rue Tchoupitoulas entre Natchez et Poydras.

Propriété de batture de valeur.

Huit lots de terre de choix, rues Tchoupitoulas et Water entre les rues Washington et Sixième.

Deux lots de terre de choix, coin des rues Tchoupitoulas, Water et Soraparu.

La résidence en bois à deux étages, 342 rue Dauphine immédiatement après la rue Esplanade.

Un grand morceau de terre pour jardin, en arrière de la propriété ci-dessus.

Dans l'affaire de

Andres Molinary vs Mme Lola Fatjo, femme de James A. Planchard et son mari et als.

Vente pour un partage. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 8 mars 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 21 janvier 1890 et signé le 27 janvier 1890, Dossier No 28 759, dans l'affaire de Andres Molinary vs Mme Lola Fatjo, femme de James P. Planchard et son mari et als, et d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la même cour Division C, daté du 3 février 1890, Dossier No 27,860, la succession de Domingo Fatjo, en faveur des mineurs Lily et Arthur Fatjo, pour un partage, il sera vendu à l'encan—

QUATRIÈME DISTRICT.

Rues Tchoupitoulas et Water, entre les rues Washington et Sixième.

1° **Huit lots de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Water, Sixième, Washington et Tchoupitoulas, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 font face à la rue Water et les lots Nos 5, 6, 7 et 8, qui se trouvent en arrière, faisant face à la rue Tchoupitoulas, lesquels dits lots sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit:

Le lot No 1 mesure 23 pieds 8 pouces et 7 lignes de face au Chemin Public ou à la rue Water, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 82 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté la plus rapprochée de la rue Washington, et 82 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté le divisant du lot No 2. Le lot No 2 mesure 23 pieds 3 pouces et 6 lignes de face au Chemin Public ou à la rue Water, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 82 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No 1 et 82 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3. Le lot No 3 mesure 23 pieds 3 pouces et 7 lignes de face au Chemin Public ou à la rue Water 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot No 2 et [illegible] sur la ligne le divisant du lot No 4. Le lot No 4 mesure 23 pieds 3 pouces et 6 lignes de face au Chemin Public ou à la rue Water, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot No 3 et 81 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Sixième. Le lot No 5 mesure 23 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 82 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Washington, et 81 pieds 8 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot No 6.

Le lot No 6 mesure 23 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas. 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 81 pieds, 8 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot No 5 et 82 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 7. Le lot No 7 mesure 23 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas 23 pieds [illegible] et 3 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 82 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 6 et 82 pieds 1 pouce sur la ligne de côté le divisant du lot No 8. Le lot No 8 mesure 23 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 23 pieds 2 pouces et 3 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 82 pieds 6 pouces, et 4 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No 7 et 82 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté la plus rapprochée de la rue Washington.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une maison en bois, devanture en briques, couverte de fer corrugated rue Tchoupitoulas, et [illegible] faisant face à la rue Water, le tout sert d'entrepôt ou de chantier, et [illegible] un magnifique site pour y bâtir pour une fabrique ou une entreprise industrielle et sera vendu ensemble.

Coin des rues Tchoupitoulas, Water et Soraparu.

2° **Deux terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, etc., situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas ou Levée, Water, Soraparu et Première, désignés par les Nos 6 et 13 de l'ilet No 13.

Le terrain No 6 ou 13 forme le coin des rues Tchoupitoulas et Soraparu et Water et Soraparu et mesure 29 pieds 2 pouces de façade rue Tchoupitoulas 31 pieds 7 pouces et 7 lignes de façade rue Water, sur une profondeur de 89 pieds 1 pouce et 7 lignes du côté de la ligne plus rapprochée du terrain No 5 ou 12.

Le terrain No 5 ou 12 mesure 29 pieds 2 pouces de façade rue Tchoupitoulas, 31 pieds 7 lignes de façade rue Water, sur une profondeur de [illegible] 89 pieds 1 pouce et 7 lignes [illegible] ligne plus rapprochée de la rue Première.

Magasin en briques à trois étages No 53 rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras.

3° **Un terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasin, Natchez et Poydras, désigné comme le terrain No 12 et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages solidement construit avec fenêtres à l'épreuve du feu, colonnes en fer, corniches en granit, en parfait état.

DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Une maison de résidence en bois à deux étages No 342 rue Dauphine, près Esplanade.

4° **Un terrain,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Dauphine, [ci-devant Grandshommes] et Bourbon [ci-devant Bagatelle] et mesure 20 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison de résidence en bois à deux étages, bien construite avec dépendance à deux étages, portant le No 342 de la rue Dauphine et à 10 ou 12 chambres, installations à gaz partout, citerne, auvent, etc.

Vastes terrains nus à l'arrière.

5° **Un morceau de terre** ensemble avec l'une ou toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré précédemment décrits, désigné par la lettre E et mesure 44 pieds du côté de et parallèle à la rue Dauphine sur une profondeur d'environ 65 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles, en mesure américaine. Ce terrain est au centre d'un carré, il est avec des plates-bandes et est l'arrière de la propriété ci-dessus décrite; aussi derrière les maisons de résidence des rues Lavillebeuvre, de l'Hon. Chs. F. Claiborne, de M. Jules Tuyes et d'autres messieurs connus, et est une excellente terre pour jardin ou lieu de récréation.

Toutes ces mesures sont plus ou moins américaines et sont d'après des plans que l'on verra sur les lieux de la vente.

Conditions—Pour l'intérêt de deux mineurs, Lillie et Arthur Fatjo, soit deux septièmes (2/7) de la moitié indivise de toute la propriété à des échéances de un et deux ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente, hypothèque spéciale avec le privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, pas de comptant requis, et pour le reste de la propriété un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs et le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. Tous les billets de crédit seront divisés en coupons à la convenance des personnes intéressées. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1890 en outre de leurs enchères et feront un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

Les actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 fév—5 9 16 2—mars 2 8.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON.	EDWD. J. BOUNY.
PIERRE POUTZ.	E. GALLY.
B. FATJO.	A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT.	W. G. VINCENT.
JULES TUYES.	E. LABOUSSINI.
GUS PITOT.	J. W. HINCKS.

24 fév '89—1an.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
[illegible]